

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 147 (2002)
Heft: 2

Vereinsnachrichten: SOG : Schweizerische Offiziersgesellschaft = SSO : Société suisse des officiers = SSU : Societa svizzera degli ufficiali

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOG

SCHWEIZERISCHE OFFIZIERGESELLSCHAFT

SSO

SOCIÉTÉ SUISSE DES OFFICIERS

SSU

SOCIETÀ SVIZZERA DEGLI UFFICIALI

Les sociétés des officiers: un lieu de rassemblement pour les jeunes

Les sociétés cantonales d'officiers avec leurs groupements régionaux et les sociétés d'armes et de services sont actives dans l'information liée à la politique de sécurité, dans les activités hors du service et sportives, mais aussi dans le dialogue entre les générations. Elles sont réunies dans la Société suisse des officiers (SSO), l'association faîtière qui défend les intérêts communs à tous les officiers.

Un lien entre les générations

Dans les sociétés d'officiers, plusieurs générations se rencontrent! Les uns ont vécu la Guerre mondiale et ont été les témoins du pont aérien américain à Berlin. D'autres ont perdu «l'innocence» de leur jeunesse avec la guerre d'indépendance en Hongrie et ont vécu les disputes autour de la doctrine et de la réforme de l'Armée 61. D'autres n'ont été formés que plus tard, notamment par la crise du pétrole ou la réforme «Oswald». La plupart ne connaissent ces événements que par ouï-dire, ayant seulement vécu le «dégel» des années 1980, mais c'est la génération qui porte le poids principal des responsabilités.

différents, pour engager la discussion à la même table? C'est dans les sociétés d'officiers qu'on échange ses vues et ses expériences, qu'on réveille les anciens souvenirs, qu'on sonde le passé, qu'on essaie de ne pas faire preuve de crédulité.

Cet échange ouvert d'opinions différentes contribue à atténuer les tensions. Celui qui ne comprend pas cela et qui interprète la diversité des opinions comme de la discorde fait fausse route et a mal compris l'essence d'une organisation de milice. La compréhension est, par exemple, le résultat d'un contact entre un ancien colonel EMG et un lieutenant qui vient de recevoir son brevet.

Une question essentielle pour l'armée de milice

Les changements sont plus importants que ce qu'on peut imaginer. Beaucoup de nos membres parlent d'un grand «tournant» dans l'histoire, quand ils évoquent les événements du 1989. Quelques-uns n'en sont pas encore sortis mentalement, d'autres sont restés «collés» dans le sol argileux de l'abri. En ce temps-

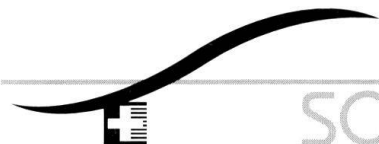
là, le 80% de tous nos chefs de section et de nos commandants d'unité n'étaient pas encore des militaires actifs. Dans trois ans, ce sera le 100%! Pour la plupart de nos militaires, ce «tournant» ne constitue plus un moment de leur vie, mais un événement historique dont ils ont entendu parler. Ils n'ont pas à supporter le poids accablant de points de repère dépassés, mais ils manquent aussi d'âge, d'expérience et de sagesse. En revanche, ils sont ouverts à l'armée nouvelle, dans laquelle ils sont appelés à accomplir leur service.

Les jeunes se chargeront bientôt de la responsabilité de notre armée. Ils méritent notre gratitude. Il est nécessaire pour eux d'adhérer à une société d'officiers, au sein de laquelle ils pourront profiter de l'expérience des officiers plus âgés. Les officiers plus âgés, pour leur part, doivent accorder leur appui aux jeunes en chemin vers un avenir ouvert, sans les charger de leurs formules et de leurs recettes.

L'armée est-elle identique au peuple?

L'essence du système militaire de milice était naguère le ci-

Celui qui suit la discussion politique se rend parfaitement compte que de telles situations ne sont pas faciles à «digérer». Il faut apprendre comment établir et cultiver des relations avec les différentes générations, sous peine de perdre beaucoup de ce qui nous est cher dans notre pays. L'engagement pour assurer une telle continuité est une des tâches des sociétés d'officiers. Sinon, où se rencontreraient régulièrement des individus d'âges



toyen-soldat, un homme fort et en bonne santé, un nombre très faible d'étrangers et une espérance de vie aux environs de 60 ans. Il n'y avait pas de protection civile ou d'autres domaines civils stratégiques. On admettait que tous les militaires se tenaient prêts à la mobilisation et que plus l'armée était nombreuse, plus elle était efficace. Tous ces paramètres étaient justes. Il existait une symbiose armée-population. «La Suisse n'a pas une armée, elle est une armée.»

Aucun de ces paramètres, aujourd'hui, n'est valable. Quand tous les militaires actifs de l'armée XXI feront leur service militaire, cela correspondra à 1 habitant sur 65; de plus, il y aura une réserve encore moins nombreuse. Malgré tout, l'armée restera efficace, mobile et puissante, si elle peut compter sur une instruction adéquate (instruction de base avec école de recrues longue).

Pendant des dizaines d'années, les choses ont changé! Dans un rapport de 1 : 65, l'ancienne identification n'est plus possible. Une nouvelle identité du citoyen-soldat doit être créée. C'est la tâche politique des sociétés d'officiers! Au lieu de fermer les yeux devant la réalité, de com-

battre les indispensables réformes de l'armée ou d'attribuer ses frustrations aux planificateurs, il vaudrait mieux développer de nouvelles visions au sein de nos sociétés et y apporter des prestations créatives.

Adhésion à une société d'officiers: une large gamme d'activités

L'armée doit être ancrée dans la population au moyen d'un haut niveau de l'instruction et d'une conduite hautement qualifiée. Nous nous engageons pour les réformes nécessaires dans ces domaines. Il faut une bonne coopération entre les générations, un objectif réalisable au sein d'une société d'officiers. Il faut que la population soit mise au courant des questions touchant à la politique de sécurité et au maintien de la paix. C'est à cet égard que nous devons intensifier nos efforts.

Les membres des sociétés d'officiers sont renseignés en continu sur les nouveautés en matière politico-militaire. Ils peuvent profiter de possibilités de formation continue hors du service et d'activités sportives. Surtout pour les jeunes, cette combinaison désinvolte de *fitness*, d'information et de

camaraderie constitue un magnifique champ d'expériences. Il vaut la peine d'y participer!

La SSO est l'association faîtière des sociétés d'officiers. Toutes les sections font effort pour la réalisation de buts communs. La SSO défend les intérêts des cadres de milice, s'engage publiquement et auprès des autorités pour une armée de milice moderne et efficace, apporte les idées des cadres dans les débats politico-militaires, se charge de l'information interne de ses membres et entretient le dialogue. Ses organes de publication sont l'*Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift* (ASMZ), la *Revue militaire suisse* (RMS) et la *Rivista Militare della Svizzera Italiana* (RMSI).

La politique de sécurité, comme le monde, évolue continuellement. Les sections ont besoin d'une association faîtière forte et moderne, capable de s'engager pour les officiers et pour l'armée. LA SSO doit aussi s'engager dans les débats politiques. Presque tous les changements importants pour les soldats se décident aux échelons supérieurs de l'armée ou du Parlement. C'est à ces niveaux que la SSO doit demeurer active. Elle n'est plus seulement une association faîtière, mais une association sur le front.